

Un projet intergénérationnel et innovant pour Verviers

Les sociétés Wust et Entour-Ages obtiennent, ce 25 avril 2016, leur permis d'urbanisme pour le projet du Domaine du Parc situé à Verviers. Grâce à ce dernier, un nouveau souffle sera donné au quartier et le parc Peltzer, dans lequel se développera le projet, sera aménagé et rendu public. Durant ce mois de mai, les travaux commenceront par l'assainissement du site à l'endroit des anciennes serres suivie par la construction de la maison de repos rue Franchimont ainsi que par le premier immeuble à appartements rue Grétry.

UN CONCEPT NOVATEUR

Le permis d'urbanisme délivré par le Fonctionnaire délégué de Liège, permettra la réalisation d'un projet novateur, unique en Wallonie, qui consiste à aménager un espace de vie offrant la possibilité aux personnes de générations diverses de se côtoyer et de vivre ensemble.

Ce concept permet aux seniors de conserver un maximum d'autonomie et de garder une fonction sociale. Ces échanges seront favorisés par la création d'une Asbl Ecovie qui garantira, par différentes activités et projets, les rencontres entre les résidents, mais aussi avec toute personne qui souhaite s'investir dans ce projet social.

" Lorsque vous avez l'ambition de réaliser des projets qui sortent de l'ordinaire, les démarches sont toujours difficiles et assez longues. Chez Wust, nous avons foi en ce projet, car nous sommes intimement convaincus que celui-ci est plus qu'un projet immobilier, c'est un concept que nous développons et qui répond à une attente grandissante quant aux solutions d'avenir qui doivent être mises en place pour les personnes âgées."

Thierry Beguin

DES CONSTRUCTIONS INTEGREES

A terme, le Domaine du Parc sera composé d'une unité qui regroupe maison de repos, de convalescence, maison de repos et de soins, et des résidence-services ainsi que quatre immeubles. Parmi ceux-ci, quatre appartements sont destinés aux personnes trisomiques autonomes ou à défaut, à toutes personnes présentant un handicap et à des personnes à revenus modestes. En outre, la villa, située sur le site, sera conservée et transformée en restaurant offrant la possibilité à tous de passer un agréable moment dans un cadre verdoyant et paisible.

" Ce projet répond à un réel besoin en termes d'accueil des personnes âgées. Je suis vraiment satisfait, non seulement pour les résidents, mais aussi pour tout le personnel, que ce projet puisse voir le jour. Nous allons avoir la chance de bénéficier d'un cadre exceptionnel au quotidien. Par expérience, je sais combien cela peut agrémenter la vie des résidents. "

Gabriel Habib

UN PROJET POUR TOUS

Les fondamentaux du projet reposent sur la volonté de faire profiter un maximum de personnes de ce nouvel espace afin qu'ils se l'approprient et apprécient s'y promener. Afin de rencontrer cet objectif, différentes initiatives ont été prises telles que la réalisation d'une plaine de jeux accessible aux personnes à mobilité réduite, de cheminements à travers le parc, d'un arboretum mettant en valeur les arbres remarquables, de deux pistes de pétanque et d'un espace de fitness pour personnes âgées.

Le choix d'une gestion différenciée du parc permettra la création de zones entretenues et d'autres, plus sauvages, qui assureront le maintien d'une biodiversité.

DES TRAVAUX PHASES

Afin de limiter les inconvénients liés aux travaux, le chantier se déroulera par phases successives.

Les premières actions menées sur le chantier à partir du mois de mai consisteront en :

- L'installation de chantier
- L'assainissement du site à l'endroit des anciennes serres suivie de la construction de la maison de repos et des résidence-services
- La réalisation des accès, abords et places de parking rue de Franchimont
- La construction de la résidence « Le Chêne » à front de voirie rue Grétry
- Les parkings sous-terrain et les divers accès
- La rénovation extérieure de la Villa existante et l'aménagement en restaurant, salles de séminaires et appartements.

La fin de cette première phase sera ponctuée par l'aménagement du parc afin de le rendre le plus rapidement accessible au public.

UNE COMMUNICATION OUVERTE

Les riverains dans un rayon de 200m recevront un courrier les informant du début du chantier.

En outre, un site internet www.domaineduparc.be sera régulièrement mis à jour reprenant les évolutions du chantier. Enfin, toute question peut être envoyée à l'adresse mail info@domaineduparc.be.